

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL d'OMEY du 2 SEPTEMBRE 2013

Sous la Présidence de Jean-Paul BRIGNOLI, Maire

Présents : Mme Sonia KOENIG, Mme Evelyne VALENTIN, M. Thierry GIGNON, M. Gérald INNS, Mme Marylène OUDIN ,

Excusé : M. Franck GEHIN

ABSENT : M. Michel CONROY

Secrétaire de séance : Mme Evelyne VALENTIN

Convocation du 28 août 2013

1) Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 15 juillet 2013

2) Salle des fêtes

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le règlement de la salle des fêtes proposé, les tarifs annoncés, sous réserve de quelques rajouts sur le règlement :

- ajouter et agraffer l'annexe de la notice relative au limiteur de niveau sonore (2^e ligne), ajouter également que si cette consigne n'est pas respectée, il sera inutile de déranger la responsable de salle ou les élus pour pallier au problème, à charge aux organisateurs de respecter le contrat.
- **à votre disposition** : ajouter 2 tables roulantes, et armoires de maintien à chaud, ajouter également tables rondes pour 8 personnes
- **vous êtes priés** : ajouter ne pas utiliser d'abrasif sur les surfaces de la cuisine et du bar, et aussi de ne pas utiliser de machine à fumer qui déclencherait l'alarme incendie et la coupure des prises électriques
- de ne pas ouvrir la porte de la scène et la porte donnant sur la rue Jean Jaurès lorsque la sono fonctionne, le détecteur de son entraînerait la coupure de toute musique sortant vers l'extérieur

M. le Maire signale des anomalies dans l'installation de l'alarme, il faut recontacte la Sté ICARE ;

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité l'état des lieux qui sera signé par les locataires de la salle des fêtes sur lequel il faut toutefois à ajouter : le BAR

Expliquer l'alarme en annexant le mode d'emploi

Expliquer l'obligation de ne pas ouvrir les portes de la scène et donnant sur la rue J. Jaurès lorsqu'il y a de la musique dans la salle (voir ci-dessus)

Annoncer que le prix d'une dalle de plafond est de 560 € (attention aux bouchons de champagne)

3) Visite de la Commission de sécurité de la Salle des fêtes

Cette visite est prévue le 5 septembre à 14 h.

4) Inauguration de la Salle des fêtes

La date retenue est celle du 5 octobre 2013 à 10h30 en fonction de la disponibilité des instances préfectorales. Les cartons d'invitation sont en cours et M. le Maire demande les services d'un traiteur.

5) Licence IV

La date d'ouverture de la licence IV est celle du 21 septembre de 10 à 13h (préparation la veille), présences :

10/11h E Valentin, Sonia Koenig, Thierry Gignon, JP Brignoli

11/12h Marylène Oudin, Sonia Koenig, Thierry Gignon, JP Brignoli

12/13h Sonia Koenig, Thierry Gignon, JP Brignoli

6) Karatédo Pogny

Le Président de cette section sportive a adressé un courrier à la mairie afin d'annuler la demande de prêt du préau pour leur entraînement, au motif que la fédération précise que le local n'est pas aux normes.

7) PCS

Mme Valentin considère qu'elle est arrivée au bout de son travail, M. le Maire propose de clore ce dossier et de le signaler à Entente marne. Les conventions d'Intermarché et d'Omya ont été remises aux intéressés pour signature.

8) Questions diverses :

Journée du patrimoine : 15 septembre de 10 à 18h (volontaires JP Brignoli, Thierry Gignon)
Ouverture de l'église pour présentées des différentes vues du village, le film présenté sur l'église l'an dernier et le film offert et réalisé par M. Lambert il y a quelques années.

Demande de M. Bodin pour avoir un vêtement d'hiver.

M Jean-Baptiste MAITROT a réussi un stage pour les sapeurs-pompiers : module 1 SAP

Réunion CCVC prévue à Omey le lundi 9/9 : à noter que la réunion réalisée à Omey le vendredi 30 août avec la Sté B3E a déplacé 21 habitants porteurs de questions relatives surtout au coût des travaux à venir, mais aussi sur des questions techniques suite aux dossiers personnels reçus mi-août.

Réunion prévue à Omya le mardi 10/9, et points que soulèvera M. le Maire : vol chez le locataire ruelle de l'église, convention PCS, salissure des routes, Haies et clôtures à voir rue du Pont, accès des camions par la rue Pierre Semard, Sécurité des étangs.

La séance est levée à 23h.

La secrétaire de séance.
E. VALENTIN

Le Maire
Jean-Paul BRIGNOLI

